

ARTICLE 1. ACCEPTATION - OPPOSABILITE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit à toutes les ventes de prestations (ci-après « Prestations ») conclues par la société ADMINISTRATIS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 15 rue des Halles 75001 PARIS, inscrite au registre du commerce de PARIS sous le numéro 897 453 577 (ci-après « ADMINISTRATIS ») sur le site internet <https://www.acte-de-naissance-nantes.fr/> (ci-après « le Site »), auprès de tout acheteur (ci-après « le Client ») qui les agrée et qui reconnaît en avoir parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire. Aucun autre document que les présentes ne pourra créer d'obligations à la charge des parties ou déroger aux présentes à moins de faire l'objet d'un écrit signé par les parties. Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur tout autre version antérieure ou tout autre document contradictoire. Le Client dispose de la faculté de demander à ce que les CGV lui soient envoyées par ADMINISTRATIS par courrier électronique. Il peut également les sauvegarder, les éditer ou les copier, étant précisé que la sauvegarde, l'édition ou la copie de ce document relèvent de sa seule responsabilité, ces CGV pouvant être susceptibles de modifications. Les modifications de ces CGV sont opposables aux Clients à compter de leur mise en ligne et s'appliquent aux transactions conclues postérieurement à leur mise en ligne.

ARTICLE 2. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations suivantes : les caractéristiques essentielles des Prestations ; le prix des Prestations ; les informations relatives à l'identité de ADMINISTRATIS, à ses coordonnées postales et électroniques et à ses activités ; les informations relatives au droit de rétractation, aux garanties légales ; la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation.

ARTICLE 3. COMMANDES

3.1. Navigation à l'intérieur du Site. Le Client peut prendre connaissance des différentes Prestations proposées à la vente par ADMINISTRATIS sur son Site et naviguer librement sur les différentes pages du Site, sans pour autant être engagé au titre d'une commande. Les Prestations proposées sur le Site sont la transmission d'informations à l'Administration par ADMINISTRATIS en vue pour le Client d'obtenir l'acte d'état civil de son choix parmi les actes suivants sous réserve qu'ils aient été enregistrés en France : acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, et plus généralement tout acte qui serait proposé par ADMINISTRATIS. En pratique, ADMINISTRATIS se charge de collecter l'ensemble des informations nécessaires à l'obtention d'un acte d'état civil et de les transmettre à l'Administration, tout en gérant l'interface avec l'Administration en lieu et place du Client. Le Client reconnaît et accepte qu'il désigne ADMINISTRATIS

en tant qu'intermédiaire, pour effectuer les démarches en son nom. Le client recevra directement le document souhaité par l'Administration. En aucun cas, ADMINISTRATIS ne sera destinataire du document demandé.

Le client est informé que le Site n'est pas un site officiel gouvernemental, et que l'acte d'état civil qu'il souhaite obtenir peut être obtenu gratuitement par ses soins directement sur le site officiel. Le Site est un site internet destiné à accompagner les Clients dans leurs démarches administratives pour l'obtention d'un acte d'état civil. Ce site n'est pas affilié à une quelconque administration.

Les Prestations proposées par ADMINISTRATIS consistent en un service d'accompagnement, de conseil, d'information dans les différentes démarches administratives du Client en vue de l'obtention d'un acte d'état civil.

3.2. Enregistrement d'une commande. Si le Client souhaite passer commande, il choisira la ou les Prestations auxquelles il porte un intérêt, et manifestera ledit intérêt en choisissant l'acte d'état civil souhaité, puis en précisant le motif de sa demande, ainsi que d'autres informations telles que la commune française concernée par l'acte pour les personnes nées en France, la qualité du demandeur à l'acte, le nombre d'exemplaires souhaité, l'identité de la personne concernée par l'acte et l'adresse de réception de l'acte.

Puis, il pourra passer sa commande en cliquant sur la case d'acceptation des conditions générales de vente, puis sur la case « Poursuivre ma commande ».

Un bon de commande apparaîtra à l'écran, détaillant notamment : les nature, quantité et prix des Prestations retenues par le Client, ainsi que le montant total de la commande, les coordonnées du Client. Le Client pourra corriger les éventuelles erreurs avant de confirmer sa commande. Si tel est le cas, un nouveau bon de commande sera automatiquement édité.

ADMINISTRATIS n'est pas responsable des informations manquantes, incomplètes ou erronées communiquées par le client. Le client doit s'assurer de la conformité des informations avant de valider sa commande.

3.3. Validation définitive de la commande. Après avoir pris connaissance du bon de commande, et une fois que l'ensemble des informations demandées aura été complété par le Client, ce dernier cliquera sur la case « Régler ma commande ». La validation de la commande comporte la mention « Commande avec obligation de paiement ». Ce deuxième clic constitue une signature électronique. Cette signature a valeur et engage le Client au même titre qu'une signature manuscrite. Le bon de commande sera enregistré sur les registres informatiques d'ADMINISTRATIS, eux-mêmes conservés sur un support fiable et durable et sera considéré comme preuve de l'engagement du Client. Le Client pourra choisir le mode de paiement qu'il souhaite, parmi ceux proposés par ADMINISTRATIS et procédera au paiement de sa commande dans les conditions de l'article 6.

3.4. Récapitulatif de la commande. Lorsqu'il aura validé son mode de paiement sur le Site, un récapitulatif de la commande du Client s'affichera et mentionnera notamment le numéro de la transaction. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'affichage du récapitulatif de la

commande par ADMINISTRATIS, lequel vaut accusé de réception de la commande. Il sera alors envoyé au Client un courriel récapitulatif la commande lors de son enregistrement (ci-après « Contrat »).

3.5. En tout état de cause, ADMINISTRATIS se réserve le droit de refuser toute commande ou toute livraison en cas (i) de litige existant avec le Client, (ii) de non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le Client, (iii) de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire des organismes bancaires. La responsabilité d'ADMINISTRATIS ne pourra alors être engagée.

3.6. Suivi de la commande. Le Client peut à tout moment contacter le service client d'ADMINISTRATIS afin d'être informé du suivi de sa commande via le formulaire de contact accessible depuis le Site.

ARTICLE 4. PRIX - PAIEMENT

4.1. Les Prestations sont commercialisées aux tarifs en vigueur figurant sur le Site, lors de l'enregistrement de la commande par ADMINISTRATIS. Les prix sont exprimés TTC en Euros.

ADMINISTRATIS se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que le prix indiqué dans le bon de commande édité par ADMINISTRATIS est le prix définitif.

4.2. Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, par carte bancaire (les cartes acceptées sont la Carte Bleue, Visa, Mastercard, American Express), ou par service de paiement mobile (Apple Pay, Google Pay). Le Client devra transmettre le nom du titulaire de la carte, le numéro de carte bancaire, le type de cette dernière, la date d'expiration de celle-ci ainsi que le numéro cryptogramme (numéro à 3 chiffres figurant au verso de la carte bancaire) et/ou les informations requises par le service de paiement mobile le cas échéant. Le paiement se fait via l'application de paiement en ligne Stripe. Le Client reconnaît qu'à aucun moment ses données bancaires ne transiteront sur le système informatique d'ADMINISTRATIS, qui ne pourra donc voir sa responsabilité engagée en cas de soustraction frauduleuse des données bancaires du Client. La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci. Dans le cas où le débit du prix serait impossible, la commande du Client sera annulée.

4.3. ADMINISTRATIS ne sera pas tenue de procéder à la réalisation des Prestations commandées par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées. Le paiement lui-même ne sera considéré comme exécuté qu'après encaissement effectif des fonds par ADMINISTRATIS.

4.4. Une facture est établie par ADMINISTRATIS et remise au Client via l'adresse email qu'il a indiquée dans sa commande.

4.5. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit des intérêts de retard correspondant au triple du taux d'intérêt légal. Ces intérêts seront dus jusqu'au jour du règlement de la somme exigible, intérêts compris. En cas de mise en opposition de son paiement par le Client alors que la Prestation a été effectuée par

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – ACTE DE NAISSANCE NANTES

ADMINISTRATIS, le client s'expose à un recouvrement de ce paiement à ses frais.

ARTICLE 5. DROIT DE RETRACTATION

5.1. Le Client a le droit de se rétracter du Contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Client lui-même ou un tiers autre que le transporteur prend physiquement possession des Produits.

5.2. Notification du droit de rétractation. Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à ADMINISTRATIS (Adresse : 15 rue des Halles 75001 PARIS ; via le formulaire de contact disponible sur le Site) sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté en utilisant un support durable (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique).

5.3. Effet de la rétractation. En cas de rétractation, ADMINISTRATIS rembourse au Client tous les paiements reçus du Client, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où ADMINISTRATIS est informée de la décision de rétractation du Client. ADMINISTRATIS procèdera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

5.4. Exclusions du droit de rétractation.

Conformément à l'article L 221-25 du Code de la consommation, si le Client a expressément demandé à ADMINISTRATIS de débiter les Prestations avant l'expiration du délai de rétractation, le Client sera redevable à l'égard d'ADMINISTRATIS du montant correspondant aux Prestations réalisées jusqu'à la date de la rétractation.

Pour toute commande d'un acte d'état civil sur le Site prévoyant le traitement de la commande sous 5 jours ouvrés maximum, le Client demande expressément à ADMINISTRATIS de débiter les Prestations commandées dès la passation de la commande concernée et renonce donc à son droit de rétractation.

En outre, compte tenu de la nature urgente des commandes confiées à ADMINISTRATIS et afin de conserver une marge de sécurité devant permettre d'éviter les conséquences potentiellement importantes en cas de contretemps, l'exécution des prestations d'ADMINISTRATIS débute dès la validation du paiement et ce, avant l'expiration du délai de rétractation légal, ce que le Client autorise et accepte expressément. En conséquence, en conformité avec les dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le Client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation concernant les commandes passées sur le Site. Par ailleurs, en conformité avec les dispositions de l'article précité, l'acte d'état civil est un bien confectionné selon les spécifications du consommateur et en tant que tel, insusceptible de rétractation. Le Client renonce donc à son droit de rétractation.

ARTICLE 6. OBLIGATIONS DU CLIENT

ADMINISTRATIS rappelle que les mineurs non émancipés sont incapables de contracter. Le client s'engage à transmettre à ADMINISTRATIS l'ensemble des informations nécessaires pour la bonne réalisation des Prestations commandées et ainsi permettre à ADMINISTRATIS de tout mettre en œuvre pour que la demande d'acte du Client

parvienne au bon service de l'Administration, dans les conditions de l'article 34 du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil.

Il appartient au Client :

- de s'assurer que les instructions nécessaires parviennent en temps voulu à ADMINISTRATIS pour lui permettre de remplir normalement sa Prestation ;
- de remettre, dans les délais convenus, tous les documents et informations nécessaires à la réalisation des Prestations ;
- de prendre les dispositions nécessaires pour lever sans délai tout empêchement ou écarter toute difficulté qui ferait obstacle à la bonne exécution des Prestations ;

D'une manière générale, le Client garantit être titulaire de la carte bancaire ayant servi au paiement ou de tout autre moyen de paiement utilisé par lui pour régler sa commande. En conséquence, le Client à l'origine de la commande de Prestations garantit ADMINISTRATIS contre toutes les conséquences dommageables de l'utilisation non autorisée et/ou frauduleuse de la carte bancaire d'un tiers.

ARTICLE 7. RESPONSABILITE

7.1. ADMINISTRATIS ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non réception par le Client d'un acte qu'il souhaitait obtenir de la part d'une administration, ni d'une réponse, tant par mail que par courrier, de l'administration auquel il avait fait appel. La seule obligation d'ADMINISTRATIS étant de transmettre la demande du Client à l'Administration dans les 5 jours ouvrés à partir de la date de la commande du Client passée dans les conditions de l'article 3 des présentes.

De même, ADMINISTRATIS n'est pas responsable en cas de refus de délivrance par l'Administration de l'acte d'état civil souhaité par le Client, un tel refus pouvant survenir par exemple si le client demande un acte pour lequel il n'est pas éligible.

7.2. ADMINISTRATIS ne pourra, en aucun cas, voir sa responsabilité engagée en cas d'informations manquantes ou erronées transmises par le Client.

En cas de doute sur l'interprétation d'une clause ou en l'absence de mention permettant de déterminer l'étendue des obligations d'ADMINISTRATIS, le Client reconnaît que les obligations d'ADMINISTRATIS s'entendent comme des obligations de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

ADMINISTRATIS ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client lorsque les Prestations réalisées sont conformes à celles commandées. La conformité à la commande s'apprécie par référence à la commande passée dans les conditions de l'article 3 des présentes.

7.3. ADMINISTRATIS ne sera pas considérée comme responsable ni défaillante si elle rapporte la preuve que le retard ou l'inexécution est consécutive à la survenance d'un cas de force majeure ou est imputable au Client.

7.4. ADMINISTRATIS ne garantit pas la continuité et la qualité des liaisons de communications avec le Client, ni l'accès au Site sans interruption. Ainsi, l'accès au Site peut être interrompu sans préavis pour une durée raisonnable, notamment pour des raisons de maintenance ou pour tout fait autre qu'une faute d'ADMINISTRATIS. Notamment, ADMINISTRATIS ne pourra pas être tenue pour responsable des défaillances ou

dysfonctionnements constatés sur les réseaux de communication utilisés.

ARTICLE 8. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la gestion de la commande du Client, ADMINISTRATIS sera amenée à traiter les données personnelles du Client dans les conditions définies dans sa politique de confidentialité. Le Client est donc invité à se rendre sur la page suivante <https://www.acte-de-naissance-nantes.fr/politique-de-confidentialite.php> afin de s'informer sur les conditions de traitement mis en œuvre.

ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site est la propriété d'ADMINISTRATIS. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10. DISPOSITIONS GENERALES

10.1. Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

10.2. Les présentes CGV et le récapitulatif de la commande transmis au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les Parties.

10.3. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par ADMINISTRATIS constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

10.4. En cas de litige, ADMINISTRATIS aura la possibilité de prouver que son système de suivi électronique est fiable et qu'il garantit l'intégrité de la transaction.

ARTICLE 11. DROIT APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES

11.1. Toutes les clauses figurant dans les présentes CGV ainsi que toutes les opérations de vente qui y sont visées sont soumises au droit français.

11.2. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée entre les parties. Le Client est informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, ADMINISTRATIS adhère au service du médiateur de DEVIGNY MEDIATION sise 9 avenue René Gasnier, D01, 49100 ANGERS. Après démarche préalable écrite du Client vis-à-vis d'ADMINISTRATIS, le médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modalités de saisine du Médiateur, consultez l'adresse suivante : <https://www.devignymediation.fr/>.

Le Client peut également présenter ses réclamations éventuelles sur la plateforme de règlement des litiges en ligne (RLL) par la Commission Européenne à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

La Commission Européenne transférera la

réclamation du Client aux médiateurs nationaux compétents notifiés.

11.3. A défaut d'accord dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification du litige à l'autre partie, tous les litiges auxquels les présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.